Être employeur

Réglementation et posture

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et agricultrices des Côtes d'Armor et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Être employeur dans le monde agricole ne s'improvise pas : cette formation accompagne les agriculteurs dans la prise en main de leur rôle et de leurs responsabilités managériales, humaines et administratives.

Elle a pour objectif de leur permettre d'acquérir les bases indispensables pour assumer sereinement leur rôle d'employeur : interroger et construire leur posture, définir un cadre managérial adapté à leur ferme, et s'outiller pour favoriser la confiance mutuelle, la coopération et l'implication des salariés. La formation vise également à leur donner les repères essentiels en matière de démarches sociales et de procédures administratives, afin d'anticiper et sécuriser l'embauche. Elle permet ainsi d'acquérir les fondements de la gestion des ressources humaines et de mettre en place une relation de travail claire, efficace et respectueuse.

ENJEUX

Le secteur agricole est un employeur majeur en France, mobilisant chaque année plusieurs centaines de milliers de travailleurs permanents et saisonniers. Pourtant les agriculteurs disposent rarement d'une formation en gestion des ressources humaines et maîtrisent peu le droit du travail, ce qui peut freiner l'embauche, entraîner des tensions ou générer des erreurs administratives. Sur leur ferme comme dans leurs responsabilités associatives ou syndicales, ils ont besoin de repères pour recruter, organiser le travail et instaurer un cadre de confiance et de collaboration efficace.

Les agriculteurs des Côtes d'Armor expriment une forte demande pour se professionnaliser sur ces questions : clarifier la communication, sécuriser l'embauche et assumer sereinement leur rôle d'employeur. Cette formation en deux jours répond à ce besoin en posant les bases de la posture employeur et des aspects réglementaires indispensables.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

JOUR 1 : Réglementation
Objectifs pédagogiques :
- Identifier les obligations et responsabilités de l'employeur agricole.
- Appliquer les règles essentielles liées à l'embauche, au temps de travail et à la gestion des salariés.
- Adapter ses pratiques à partir de situations concrètes rencontrées sur les fermes.

Contenu :
- Enjeux et responsabilités de l'employeur agricole : cadre humain, social, économique et réglementaire.
- Embauche et formalités administratives : types de contrats agricoles, obligations légales et clauses essentielles.
- Temps de travail et rémunération : durée du travail, repos, rémunération, cotisations sociales et spécificités agricoles.
- Groupements d'employeurs : fonctionnement, avantages et limites.
- Santé et sécurité au travail : obligations de prévention, DUERP, gestion des risques et évolutions réglementaires récentes.
- Gestion des absences et situations particulières : congés, arrêts, accidents, ruptures de contrat.
- Études de cas pratiques et échanges à partir de situations concrètes rencontrées sur

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 26/01/2027

TARIFS

Adhérent	**45€/jour €**

Prise en charge Vivéa pour les personnes installées

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Pauline Hardy
p.hardy@agriculturepaysanne22.fr
Agriculture paysanne 22
8 rue des Champs de Pies
22000 Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41
N° d'organisme de formation : 53220533422

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Chacun apporte son pique-nique

les fermes.
- Ressources et services mobilisables par les employeurs agricoles.

JOUR 2 : Posture
Objectifs pédagogiques :
- Clarifier les représentations : Identifier les freins associés à la posture d'employeur
- Définir le rôle : Comprendre responsabilités et limites en tant qu'employeur
- Poser un cadre : Repérer les zones de porosité relationnelle et établir des limites adaptées
- Communiquer efficacement : S'exprimer de manière alignée dans des situations concrètes
- Mobiliser des outils : Utiliser rituels et ajustements pour incarner la posture au quotidien

Contenu :
- Accueil et mise en dynamique du groupe : interconnaissance, cadre et règles de fonctionnement collectif.
- Exploration des représentations du rôle d'employeur à l'aide d'outils participatifs (photolangage, échanges) et apport sur les trois piliers de la posture : légitimité, responsabilité et cadre.
- Analyse collective de situations réelles rencontrées sur les fermes, selon une démarche de co-développement, avec un focus sur les limites professionnelles.
- Construction d'un cadre de travail clair et adapté à travers des exercices pratiques en binôme et un mini-atelier sur les différents niveaux de cadrage.
- Travail sur la communication employeur-salarié : jeux de rôle, écoute active, rituels utiles et fiches-outils.
- Élaboration d'un plan d'action individuel : auto-évaluation, définition de trois actions concrètes et temps de clôture.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travaux en groupes, co-développement, partage d'expériences, mises en situation, apports théoriques, mises en mouvement. Approche participative, pragmatique et bienveillante.

MOYENS MATÉRIELS

Supports imprimés, paperboard, post-it, photolangage, salle modulable et matériel de projection. Les supports pédagogiques seront remis au stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises en début et fin de formation. Un échange de questions/ réponses pour évaluer les compétences sera réalisé auprès des participants en début et fin de formation. Un questionnaire préparatoire sera envoyé en amont (situations-problèmes)

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 40 98 56 879 00039

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
09/02/2027	8 rue des Champs de Pies 22000 Côtes-d'Armor	Intervenante : Maud Bourreau, juriste social à l'AFOCG Vendée Encadrement pédagogique: Pauline Hardy, animatrice installation transmission, Agriculture Paysanne 22

16/02/2027	8 rue des Champs de Pies 22000 Côtes-d'Armor	Intervenante : Audrey Corbet, Formatrice certifiée Qualiopi, coach professionnelle avec expérience en monde rural et accompagnement d'agriculteurs Encadrement pédagogique: Pauline Hardy, animatrice installation transmission, Agriculture Paysanne 22

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Autres

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)